

INSCRIPTION 2026-2027

AUTORISATION PARENTALE



À remettre au chef ou à la cheftaine de groupe avec la fiche sanitaire de liaison

UNITÉ :

Clairière (Louvette)
Meute (Louveteau)

Compagnie (Éclaireuse)
Troupe (Éclaireur)

Patrouille libre guide
Patrouille libre scoute

Feu (Équipière pilote)
Clan (Équipier pilote)

ENFANT (Adhérent) :

Numéro d'adhérent Sycomore :

NOM* :

Prénom* :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Date de naissance* : / /

Commune de naissance* :

Pays de naissance :

Code postal de naissance* :

Téléphone :

Email :

C^{ie} d'assurance :

Contrat RC Familial :

RESPONSABLES DE L'ENFANT : PÈRE / MÈRE / REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

Nom d'usage* :

Nom d'usage* :

Nom de naissance :

Nom de naissance :

Prénom* :

Prénom*

Portable* :

Portable* :

Email* :

Email* :

Adresse* :

Adresse* :

CP / Ville* :

CP / Ville* :

Membre de l'AGSE

Membre de l'AGSE

Je suis un(e) ancienne(e) Guide/Scout d'Europe et souhaite m'inscrire gratuitement au RASSO, l'association des aînés et anciens de l'AGSE.

Je suis un(e) ancienne(e) Guide/Scout d'Europe et souhaite m'inscrire gratuitement au RASSO, l'association des aînés et anciens de l'AGSE.

Quotient familial CAF : 0 € à 500 € 500 € à 1 000 € 1 000 € à 1 500 € 1 500 € à 2 000 €
2 000 € et plus Je ne souhaite pas communiquer cette information

À noter : l'adresse postale et le courriel du payeur sont des informations indispensables (reçu fiscal / justificatif de paiement d'une cotisation)

RATTACHEMENT FAMILIAL — ADHÉRENTS DE L'AGSE POUR 2026/2027 :

Frère Sœur Prénom :

Structure :

Frère Sœur Prénom :

Structure :

Frère Sœur Prénom :

Structure :

Frère Sœur Prénom :

Structure :

Frère Sœur Prénom :

Structure :

CHOIX DE LA COTISATION :

Donnant droit à un reçu fiscal :

Grand Bienfaiteur, dès 300 €, dont 30 € reversés au groupe local.

Bienfaiteur, dès 200 €, dont 10 € reversés au groupe local.

Soutien, dès 128 €.

Ces 3 cotisations permettent une réduction d'impôt de 66% et sont utilisables plusieurs fois au sein d'un même foyer. Ainsi 300 € équivaut à un coût réel de 102 €, 200 € à un coût réel de 68 € et 128 € à un coût réel de 43.5 €. Le reçu fiscal vous sera adressé par courriel.

Adhésion simple avec tarif dégressif au sein d'une même fratrie :

1^{er} enfant : 88 €

2^e enfant : 65 €

3^e enfant : 42 €

Le tarif dégressif ne concerne pas les adhérents encadrants, seulement les louvettes/louveteaux, éclaireurs/éclaireuses, équipières et équipiers pilotes.

Majoration pour les éclaireurs et éclaireuses des structures marines (ne donne pas droit à un reçu fiscal) : +30 €

Frais de participation au groupe :

€

Don complémentaire à l'association :

€

Mode de règlement de l'adhésion :

Paiement en ligne sécurisé, un lien de paiement vous sera envoyé au courriel renseigné ci-dessus (**option recommandée**).

Paiement « autres » (chèque, espèces, chèques vacances, virement).

Le paiement total ou partiel d'une adhésion de soutien donnant droit à un reçu fiscal en espèces ou chèques vacances ne sera pas accepté.

- adhère au projet éducatif des Guides et Scouts d'Europe et ai connaissance de l'ensemble des informations notifiées dans ce document,
- autorise l'enfant à participer aux activités de l'unité, qui comprennent des activités en autonomie à partir de l'âge éclairceuse / éclairceur,
- ai pris connaissance de la charte pour une maison sûre : disponible sur la page « protection des mineurs » sur le site internet,
- m'engage à ne pas communiquer à des tiers extérieurs à l'association les adresses, numéros de téléphone et adresses électroniques des membres de l'association, auxquels j'aurai accès, sans l'accord préalable des intéressés,
- autorise les membres de l'équipe d'encadrement ou d'autres parents à transporter mon enfant en voiture à titre exceptionnel.

oui non

J'autorise la communication de mes coordonnées ou celles de mon enfant aux partenaires officiels de l'AGSE (Exemples : Carrick et Ordre de Malte).

Je souhaite recevoir à titre personnel les revues auxquelles je suis éligible par ma fonction si non, une par famille sera envoyée.

Signature du ou des responsables légaux de l'enfant :

Fait à : le: / /

Il présente les objectifs, les principes, les méthodes des Guides et Scouts d'Europe que s'efforcent de mettre en œuvre 7 000 chefs et cheftaines entièrement bénévoles du mouvement. Il vous a été remis par le chef d'unité. Vous pouvez aussi le consulter sur le site internet : www.scouts-europe.org. Vous y trouverez également toute l'actualité et beaucoup d'informations sur les Guides et Scouts d'Europe.

Il est responsable de votre enfant pendant les activités. Il est aidé par un chef ou une cheftaine de groupe qui représente le mouvement localement et auprès duquel vous pouvez vous adresser pour des questions, des suggestions, des propositions d'aide. Il établit le programme pédagogique de l'unité qu'il vous communique en début d'année, puis régulièrement par mail ou à l'occasion de réunions de parents.

Notre association de 38 000 adhérents, née en 1956 et agréée par l'Etat depuis 1970 a pour ressources principales :

1. Les **adhésions** versées par ses membres (84%), y compris les adhésions donnant droit à un reçu fiscal.
2. La campagne des **calendriers** (13%), une partie étant reversée aux groupes locaux.
3. Les **dons** directs (3%).

1. Les **frais de groupe** demandés aux familles.
2. La campagne des **calendriers**.
3. Les versements du national sur les cotisations **Grand Bienfaiteur** (30€) et **Bienfaiteur** (10€).
4. Les **dons** directs.

L'association accepte bien volontiers des aides sous la forme de dons. Les donateurs reçoivent un reçu fiscal pour dons aux œuvres et bénéficient d'une réduction de l'impôt sur le revenu.

Nous vous recommandons de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels qui résulteraient du fait de votre enfant (du type assurance individuelle accidents ou extrascolaire). Nous vous rappelons que, même pendant des activités scoutes, les parents restent légalement responsables des dommages causés par leur enfant mineur. Vérifiez que votre assurance « chef de famille » ou « multirisques habitation » couvre bien votre responsabilité. Ci-dessous les éléments principaux du contrat d'assurance de l'association.

Le mouvement a souscrit un contrat auprès de la GENERALI (Cabinet Fides Assurances).

Cette assurance, comprise dans les cotisations, regroupe :

Cette garantie couvre les mises en cause de l'association ou de ses membres du fait des activités scouts (accidents corporels ou dégâts matériels).

En cas d'accidents au cours de nos activités occasionnant des préjudices corporels, une indemnisation est prévue pour tous les membres même si la responsabilité du mouvement n'est pas en cause.

L'individuelle Accident intervient en complément après remboursement des soins par la sécurité sociale et par votre mutuelle.

Association des Guides et Scouts d'Europe – Route de Montargis – CS 80594 – 77570 Château-Landon.

Association des Scouts et Scouts d'Europe - Route de Montargis - CS 80354 - 71510 Chateau-Landon.

Pour gérer l'adhésion, nous traitons vos données à caractère personnel. Plus d'information sur vos droits dans notre Politique de confidentialité accessible sur notre site internet www.scouts-europe.org. Si vous souhaitez exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données par l'association, vous pouvez adresser votre demande à : donnees-personnelles@scouts-europe.org